Image not found or type unknown

Montant des produits périmés repris chez mes clients.

Par **lolofontiers**, le **14/11/2019** à **14:11**

Bonjour,

Je suis deleguee pharmaceutique specilisee en produit naturel et bio ,

Je m'intteroge sur le droit de mon employeur à défalquer le montant des produits périmés repris à mes clients avec avoirs pour le client de mon CA (sur lequel je suis objectivée) .

Mon CA mensuel est systématiquement emputé par ces périmés dus assez souvent à des opérations commerciales de destockage (imposées par l'employeur), dû à notre spécifisité de gamme bio et naturelle (DLUO courte) .

Merci pour réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés